



AVIS PUBLIC / PUBLIC NOTICE

AVIS DE PROMULGATION est donné par la soussignée, Sarah Bertrand, Directrice générale / Secrétaire/trésorière de la municipalité de Campbell's Bay;

QUE lors de la séance régulière tenue le 2 avril 2024, le conseil a procédé à l'adoption du règlement intitulé :

RÈGLEMENT 102-2024 SUR L'OCCUPATION, L'ENTRETIEN, LA SALUBRITÉ ET LA SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau de la Municipalité de Campbell's Bay sis au 59, rue Leslie, Campbell's Bay, Québec ou sur le site web : campbellsbay.ca

Le règlement entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

NOTICE OF PROMULGATION is hereby given by the undersigned, Sarah Bertrand, Director General / Secretary-treasurer for the Municipality of Campbell's Bay;

THAT at a regular meeting held on April 2, 2024 the council of the Municipality of Campbell's Bay adopted the following By-Law:

BY-LAW 102-2024 ON THE OCCUPANCY, MAINTENANCE, HEALTH AND SAFETY OF BUILDINGS

Persons interested will be able to consult the By-Law at the municipal office situated at 59 Leslie Street, Campbell's Bay (Québec) during regular business hours or at campbellsbay.ca

This By-Law will come into force on the day of the publication of the present notice.

Donné à Campbell's Bay, ce 11e jour du mois de juillet 2024

Sarah Bertrand
Directrice générale/Greffière-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée Sarah Bertrand, Directrice générale et Greffière-secrétaire de la Municipalité de Campbell's Bay, certifie sous mon serment d'office d'avoir publié l'avis public susmentionné, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil municipal, le 11 juillet 2024, entre 9 h et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 11 juillet 2024

Signature